

# FLASH INFO

[Avril 2024]

## « L'archipélisation » des RH civiles est un facteur de démotivation.

### Réforme ADP/RH Prox

Le directeur des Ressources Humaines (DRH-MD) a piloté, le 26 mars, cette 2ème réunion dédiée à la **réforme expérimentale du dispositif Administration Du Personnel (ADP)/Ressources Humaines (RH) de proximité** au bénéfice des personnels civils.

Cette expérimentation s'appuie sur le constat des dysfonctionnements générés par les difficultés entre administrés et administrants et entend répondre à deux objectifs :

- ➔ Une organisation plus simple, plus directe et plus accessible
- ➔ Une amélioration du service rendu (demandée par les « gérés » et les « gérants ») :

#### **Les décisions visant à favoriser la réussite de cette expérimentation sont retenues :**

- ➔ La mono assignation des CMG sur un comptable unique (la DDFIP51) qui sera chargée de la paie de l'ensemble des personnels civils à compter du 1er janvier 2025.
- ➔ L'harmonisation des pratiques des CMG
- ➔ La dématérialisation des dossiers
- ➔ La mise en place d'un système intégré de gestion des temps au sein du MINARM, tout du moins le passage des 32 systèmes existants à ce jour à 4/5 à terme.

#### **Cette nouvelle organisation des RH civiles devrait s'articuler selon 3 niveaux :**

- ➔ L'agent qui ne devrait plus disposer que d'un interlocuteur
- ➔ Le centre de soutien « RH employeur » en charge de l'administration du personnel et 2ème ligne de réponse aux agents
- ➔ Les CMG en charge des actes de gestion du personnel (back office).

**4 employeurs sont retenus pour cette expérimentation** qui a vocation, pour l'UNSA, à réussir et améliorer le service tout en reconnaissant aux agents des domaines concernés et exerçant avec efficacité depuis des années ces fonctions parfois difficiles, parfois très difficiles dans un contexte permanent de réorganisations et restructurations. L'occasion est donnée de mettre un terme à ces situations aux deux extrémités de la chaîne... l'agent dans son emploi assuré d'une RH proche et disponible (quoi de plus normal pour un personnel que de se tourner au quotidien vers une RH connue, visible et au contact?)... Et de l'autre, les agents RH de prox reconnus, formés, professionnalisés. Pour cela, l'UNSA propose de s'appuyer sur les compétences des sachants, les agents des Divisions Administration du Personnel (DAP) des GSBDD et ceux déjà reconnus pour leurs compétences en la matière, identifiés pourquoi pas en Formateurs Internes Occasionnels (FIO) et experts de la chose RH, en leur ouvrant des perspectives de carrières attractives et gratifiantes, des parcours de carrière cohérents de leurs talents.

**Qui participe à l'expérimentation ? 3 employeurs du périmètre SGA et 1 du périmètre EMA :**

- ➔ DIRISI (sites Kremlin-Bicêtre et Rennes) : 895 agents
- ➔ SIMu (sites D.SIMu Versailles et EPMu Med) : 275 agents
- ➔ SSA (site de Tours) : 486 agents
- ➔ SID (Sites Metz et Toulon) : 1184 agents



### L'avis de l'UNSA

Pour l'UNSA cette réforme doit s'inscrire dans une démarche de reconnaissance réelle des agents au sein des services RH tout en créant du lien et du sens entre agents et experts RH, DAP et CMG. L'obligation de disposer des effectifs suffisants, d'assurer la formation des acteurs en s'appuyant sur les actuels experts, agents des DAP/GS et des référents CMG, seront la clé de la réussite de cette opération.

L'UNSA ne jettera pas « par posture » cette idée car elle est une immense opportunité à la fois dans l'attractivité et la fidélisation. S'il est une mesure permettant de réunir à la fois une partie de la résolution des difficultés d'attractivité et de fidélisation, c'est bien l'excellence de la relation et la parfaite maîtrise des tenants et aboutissants de cette matière humaine. Pour l'UNSA, dès lors que le ministère et les employeurs expérimentateurs sauront s'appuyer sur leur Richesse Humaine, gageons que la cohérence, la proximité avec les agents, la mutualisation des pratiques, le « sens au travail » des pratiques RH par des agents reconnus et valorisés... alors les bonnes réponses, aux bons agents, dans le bon délai... seront au rendez-vous.



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS -  
01 42 22 37 02



[federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)



[portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)



[www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)



@UnsaDefense



[www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)



Unsa defense diffusion